



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

DELIBERATION N° 16/2019/CACL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 14 FEVRIER 2019 A 09H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT REGULARISATION D'AUTORISATION DU DEPLACEMENT DE M. CHESTER LEONCE, CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DE LA CACL, AUX JOURNEES SUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN DES ANTILLES-GUYANE LES 10 ET 11 DECEMBRE 2018 EN MARTINIQUE

Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers Présents : 20
Nombre de Procurations : 3
Date de convocation : mercredi 06 février 2019

Nombre de suffrages exprimés : 23
Vote :
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 14 février à neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une Assemblée Plénière, à la salle de délibération « Danielle BREVET » au siège social de la CACL, sous la présidence de Madame Marie-Laure PHINÉRA-HORTH.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Marie-Laure PHINÉRA-HORTH, Présidente - Gilles ADELSON, 2^{ème} Vice-Président - Raphaël RABORD, 4^{ème} Vice-Président - Roger ARON, 5^{ème} Vice-Président - Jean GANTY 1^{er} Membre du bureau - Nestor GOVINDIN, 2^{ème} Membre du Bureau - Monique AZER, 3^{ème} Membre du Bureau - Georgina CHIN-TEN-FUNG, Conseillère communautaire - Corine DIMANCHE, Conseillère communautaire - Farah KHAN, Conseillère communautaire - Roland LEANDRE, Conseiller communautaire - Thierry LEMKI, Conseiller communautaire - Chester LEONCE, Conseiller communautaire - Guerline LOUIS, Conseillère communautaire - Maryse LUPON, Conseillère communautaire - Mylène MAZIA, Conseillère communautaire - Claude MORTIN, Conseiller Communautaire - Anne-Michèle ROBINSON, Conseillère communautaire - Serge SEWGOBIND, Conseiller communautaire - Alex WEIMERT, Conseiller communautaire

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES : Patrick LECANTE, 1^{er} Vice-Président → **Procuration** à Gilles ADELSON - Marie-Reine GIRAULT, Conseillère communautaire → **Procuration** à Serge SEWGOBIND - David RICHE, 3^{ème} Vice-Président → **Procuration** à Marie-Laure PHINÉRA-HORTH - Jean-Yves THIVER, Conseiller communautaire

ÉTAIENT ABSENTS : Serge BAFU, 6^{ème} Vice-Président - Rosaline CAMILLE-SIDIBE, Conseillère communautaire - Claude PLENET, Conseiller communautaire - Jocelyne PRUDENT, Conseillère communautaire - Jean-Pierre Théodore ROUMILLAC, Conseiller communautaire - Gabriel SERVILLE, Conseiller communautaire

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Chester LEONCE

SEANCE PLENIERE DU JEUDI 14 FEVRIER 2019 - DELIBERATION N° 16/2019/CACL

Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20190214-16-FEV2019-AP-
DE
Date de télétransmission : 25/02/2019
Date de réception préfecture : 26/02/2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Vu la Délibération N° 43/2017/CACL du 20 avril 2017 portant condition de prise en charge des déplacements des élus de la CACL ;

Entendu l'avis favorable de la Commission des finances du mardi 12 février 2019 ;

Entendu l'avis favorable du Bureau du mardi 12 février 2019 ;

Entendu le **Rapport N° 16/2019/CACL** relatif à la régularisation d'autorisation du déplacement de M. Chester LEONCE, Conseiller Communautaire de la CACL, en Martinique pour participer aux « Journées sur le renouvellement urbain des Antilles-Guyane » les 10 et 11 décembre 2018.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré :

DONNE ACTE à la Présidente de son **Rapport N° 16/2019/CACL** relatif à la régularisation d'autorisation du déplacement de M. Chester LEONCE, Conseiller Communautaire de la CACL, en Martinique pour participer aux « Journées sur le renouvellement urbain des Antilles-Guyane » qui se sont déroulées les 10 et 11 décembre 2018.

AUTORISE la régularisation du déplacement de M. Chester LEONCE qui a eu lieu du 9 au 12 décembre 2018 en Martinique.

AUTORISE les conditions de voyage de M. Chester LEONCE qui se sont effectuées de CAY/FDF/CAY en classe économique.

AUTORISE la Présidente à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la démarche de cette opération, et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le jeudi 14 février 2019



POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

**LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL**

Marie-Laure PHINERA-HORTH

Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20190214-16-FEV2019-AP-
DE
Date de télétransmission : 25/02/2019
Date de réception préfecture : 26/02/2019